

R.D.

MINISTERE  
DE LA DEFENSE NATIONALE

OFFICE DE LA RESISTANCE

1<sup>re</sup> Section

COMMISSIONS

DOSSIER N° ....III/11816

Madame PAUL-RAVET Cécile

ETALLE.

## ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à Mdlgié.gendarmerie.PAUL Albert

né à Torgny, le 7.6.15,  
par la Commission de contrôle de Marche en Famenne  
en date du 14.6.49, en application des arti-  
cles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le  
Statut de la Résistance Armée.

M r. PAUL Albert  
était affilié au groupement P.A.

Le temps passé dans la Résistance est de I an 6  
mois soit du 1.3.43 au 14.8.44 arrondi  
au mois supérieur.

A Bruxelles, le 22.10.49.

POUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,  
Le Colonel DE RIDDER,  
Chef de l'Office de la Résistance,

ATTESTATION POUR : 1° Ayant-droit;  
2° Groupement;  
3° O. C. M.;  
4° D. G. P. M./III D.;  
5° D. G. P. M.;  
6° .....

### AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au destinataire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir.  
En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en  
établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration commu-  
nale de sa résidence.

PROPO	Ord. Nat.	Croix Guerre
	Méd. Rés.	Méd. Comm.
	Vol. Guerre	Méd. Evadé

*Ord. Nat. Capitaine*

*Posthume*

Groupement de résistance : *F.I. PA. et S.R.A.*  
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : *PAUL*  
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : *Albert*  
Voornamen :

Domicile : *Étalle*  
Adres :

et date de naissance : *Corgny, le 7 juin 1915*  
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : *Belge*  
Nationaliteit :

Etat civil : *Marié*  
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité : *(enlevée par les Allemands)*  
N° der eenzelvigheidskaart :

Grade et position militaire : *Mil. reng 1935. Médic. de gendarmerie*  
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : *Genève*  
Beroep en burgerlijk ambt :

Ayants droit éventuels en cas de décès : *PAVET, Genevieve (Née PAUL)*  
Geeurlijke rechthebbende in geval van overlijden :

Date d'entrée dans la résistance : *début 1943*  
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupement(s) : *résistant isolé de puis 1940 / blessé et*  
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

*invalidé de guerre (1940) - en 1943 entré au F.I. PA., en juillet-  
Août 1943, entré au service renseignements et action, service geo.  
et de B<sup>on</sup> au PA. et adjudant 1<sup>er</sup> fondou 1944 au service rensei-  
gnement et action (3<sup>es</sup>)*

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) : *Prison d'Auton du 17.5.1944 au*  
Geeurlijke gevangenschap in kampen en gevangenissen (datums) :

*27.6.1944. Liège du 27.6.44 au 14 août 1944. Condamné à mort le  
24.6.44. Tribunal allemand Auton. fusillé à la Citadelle de Liège  
le 14 août 1944.*

N° de la carte du groupement (si possible) :  
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Par qui avez-vous été affilié au groupement ? *Créateur du groupement dans la région*  
Door wie is U aangeworven in de groepering ? *d'Étalle. B<sup>on</sup> de B<sup>on</sup> du groupement F.I. PA.*

Lieu de votre principale activité : étappe  
Streek van uw belangrijkste activiteit :

Activité à contresigner par le chef du groupement avec appréciation :  
Activiteit door den Groepeerster mede te ondertekenen, met beoordeeling :

Recrutement, aide aux résistants, création de camp  
de maquisards, parachutage, aide aux évadés alliés  
prise clandestine, transport d'armes, dépôt d'armes pa-  
rachutés en mai 1944, contenant 2 tonnes de différents  
engins et armes de guerre et sabotage  
Noble domicile, serv. de refuge à beaucoup de  
résistants, aux alliés et agents d'organisation.

Par ses multiples et plus belles figures de la Résistance  
son attitude crâne au début de son procès lui valut  
malgré ses "crimes" l'équivalent de félicitations de juges  
allemands à Arlon (13 bis Hamme)  
Le C. N. de corps n. 11

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE,  
Signature de l'intéressé,  
Pour mon époux, Paul Albert  
E. Ravet

ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :  
Handteekening van belanghebbende,

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :  
Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de  
1° Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting  
l'affiliation au groupement;  
bij de groepeerling;

2° Que .....  
2° Dat .....

était (n'était pas) (1) affilié au groupement ..... avant le 4 juin 1944  
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeerling ..... vóór

et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au .....  
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding (of tot .....

....., pour les motifs suivants) :  
....., uit hoofde van volgende redenen) : •

Sceau du  
groupement  
Zegel der  
groepeerling

Le Commandement National,  
Het Nationaal Commando,

REMARQUE IMPORTANTE.  
BELANGRIJKE OPMERKING.  
Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat  
Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te  
de civisme, à délivrer par l'Administration communale.  
leveren door het Gemeentebestuur.

NT DE L'INDÉPENDANCE  
MÉE BELGE DES PARTISANS

AMICALE

Affiliée à  
l'Union Nationale de la Résistance

Réf. : Dos. P. / 14177 / MG / RA  
A rappeler dans la réponse

BRUXELLES, le 30 janvier 1948

Secrétariat National : 36, avenue Milcamps  
Téléphone : 34.49.38  
C. C. P. : 7472.62

Administration Communale de

ETALLE  
-----

Monsieur le Bourgmestre,

Veillez subir l'obligeance de nous faire parvenir d'urgence un certificat de Nationalité, Bonne vie et Mœurs et de civisme pour le nommé PAUL Albert domicilié Etalle, ainsi que un extrait de l'acte de décès, afin de nous permettre de compléter le dossier résistant.

salutations distinguées.

Recevez, Monsieur le Bourgmestre, mes

Le secrétaire National

Exécute et transmis en retour.

Ci-joint les pièces demandées.

Etalle, le 4 février 1948

P.s. Le Bourgmestre

*Le secrétaire*  
*[Signature]*



*[Signature]*  
R. ADAM

30 janvier 1948

Doc.P./I4177/MG/RA

Administration Communale de

ETALLE  
-----

Monsieur le Bourgmestre,

Veillez avoir l'obligeance de nous faire parvenir d'urgence un certificat de Nationalité, Bonne vie et Moeurs et de civisme pour le nommé PAUL Albert domicilié Etalle, ainsi que un extrait de l'acte de décès, afin de nous permettre de compléter le dossier résistant.

salutations distinguées.

Recevez, Monsieur le Bourgmestre, me

Le secrétaire National

R.ADAM



Section Régionale 011 - LUXEMBOURG

Mon cher ami,

Ceci concerne les Paul et Robert.

Les gens sont bizarres à l'extrême. Dès le printemps ils me font tenir leurs dossiers, incomplets cela va sans dire. Je les leur renvoie avec toutes directives pour les mettre en règle et les voici le 30 à la veille de la clôture, incomplets toujours. Les attestations manquent et les certificats de nationalité.

Il semble qu'ils éprouvent une répugnance profonde à s'adresser chez moi; qu'à cela ne tienne, je m'occupe pour m'imposer, je les transmets tels qu'ils sont et qu'ils aillent se faire pendre.

Établis si les deux attestations puisque le recensement est disparu ou si tu éprouves des scrupules fait faire le recensement par Renette puisque la date citée est le début de 1943.

Quant à Paul lui-même, soit disant créateur du groupement (bois) je ne vois pas qui pourrait dans ces conditions accepter son fardeau. Heureusement je pense que son dossier est déjà établi antérieurement par Schindler / le gendarme Fumain je ne puis le certifier toutefois parce que mes listes, transmises à Hotten pour informations ne me sont parvenues aucune.  
amicalement

F. S. W.

MG

~~En annexe acte de décès~~

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS" actif et courageux, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans soucier des dangers auxquels il s'expose en accomplissant toutes les tâches qui lui sont confiées. Recrutement, aide aux réfractaires, création de camp de maquisards, parachutage, aide aux aviateurs alliés, presse clandestine, transport d'armes parachutées en mai 1944 contenant 2 tonnes 1/2 de différents engins et armes de guerre. Son domicile a servi de refuge à beaucoup de réfractaires, aux alliés et agents d'organisation. Il a été arrêté par l'ennemi le 13/7/1944 et est fusillé à la citadelle de Liège le 14 août 1944.

P A U L

Albert

Toigny, le 7 juin 1945

Belge

23 février 1945

Bruxelles

Capitaine

Cdt; de Bataillon

juillet 1943

inexistant sous l'occupation

R. ADAM

néant

Française

Sa veuve: Ravet Cécile, Etalle

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS" depuis juillet 1943, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans soucier des dangers auxquels il s'expose en accomplissant toutes les tâches qui lui sont confiées. Recrutement, aide aux réfractaires, création de camp de maquisards, parachutage, aide aux aviateurs alliés, presse clandestine, transport d'armes parachutées en mai 1944 contenant 2 tonnes 1/2 de différents engins et armes de guerre. Son domicile a servi de refuge à beaucoup de réfractaires, aux alliés et agents d'organisation. Il a été arrêté par l'ennemi le 13/7/1944 et est fusillé à la citadelle de Liège le 14 août 1944.

Membre de "L'ARMEE BELGE DES PARTISANS" actif et courageux, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées avec un maximum de succès notamment: Recrutement, aide aux réfractaires, création de camp de maquisards, parachutage, aide aux aviateurs alliés, presse clandestine; transport d'armes, dépôt d'armes parachutés en mai 1944, contenant 2 tonnes 1/2 de différents engins et armes de guerre. Son domicile servit de refuge à beaucoup de réfractaires aux alliés et agents d'organisation.

Arrêté en service commandé le 17/5/1944 il est fusillé à la citadelle de Liège le 14 août 1944.

Paul reste une des plus belles figures de la résistance son attitude crâne aux débats de son procès lui valut malgré ses "crimes" l'équivalent de félicitations du juge allemand à Arlon.

Belge

Belge

Captaine

Bruxelles

23 février 1948

Officier de Battalion

juillet 1943

inexistants sans l'occupant

R. ADAM

néant

Français

2a venue: Ravet Gœlle, Helle

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS depuis juillet 1943, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans succès des dangers que lui a exposés en accomplissant toutes les tâches qui lui sont confiées. Recrutement, aide aux réfractaires, création de camp de maquisards, parachutage, aide aux aviateurs alliés, presse clandestine, transport d'armes, dépôt d'armes parachutés en mai 1944 contenant 2 tonnes 1/2 de différents engins et armes de guerre. Son domicile servit de refuge à beaucoup de réfractaires, aux alliés et agents d'organisation. Arrêté par l'ennemi le 17/5/1944 il est fusillé à la citadelle de Liège le 14 août 1944.

de la dernière lettre écrite par  
bert PAUL la nuit de son exécution

Liège, le 13 au 14 août 1944.

Ma bien chère Cécile et chère Monique,

Dix heures viennent de sonner à la ville de Liège. Mes bourreaux  
nment de venir me chercher, il leur faut encore une victime avant  
prendre la fuite. Demain à 6 h, veille de la fête de la Sainte  
rge, je partirai pour le ciel, pour chanter ses louanges! Ne pleurez  
sur moi comme ceux qui n'ont pas la foi ni l'espérance. Je meurs  
chrétien et en soldat belge comme nos aînés ont su mourir. Ma pauvre  
rie, soit courageuse dans l'épreuve, console-toi. Je veillerai sur  
du haut du ciel. J'ai prié pour toi et pour Monique pour Maman et  
te la famille, pendant les trois mois de prison.  
J'avais gardé bon espoir jusqu'à la fin. Je croyais bien te revoir  
s quelques jours, mais Dieu a décidé de me rappeler à lui. Que sa  
nte volonté soit faite. Mais mourir pour la Patrie n'est pas du tout  
rir c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.  
Dans quelques jours, notre beau pays sera libéré. Reprends la vie  
c courage, tu auras notre petite Monique pour souvenir. Elle est bel-  
et gentille, tu seras heureuse avec elle. J'ai ses deux photos devant  
, il me semble qu'elle me sourit. Conserve un bon souvenir de moi,  
je t'ai toujours aimé tendrement et bien que nous ne sommes restés  
trois ans ensemble, il me semble que nous nous sommes toujours con-  
et aimés. Je vais rejoindre mes nombreux camarades à l'endroit où  
i toujours eu le pressentiment c'est à dire à Liège sur un côté de  
ville, j'avais cette idée depuis l'âge de 8 ou 9 ans environ.  
Après ma condamnation, j'ai eu le bonheur d'être en cellule avec Mr.  
Doyen de Sibret. Il te dira plus tard la vie que nous avons passée  
emble. Après, j'ai encore eu le bonheur d'être avec un autre prêtre.  
te conseilleront. Je te demande de bien vouloir continuer avec ma  
ille comme si j'étais encore là, va voir Maman lorsque tu peux et  
sole-la dans ses vieux jours. Pour notre petite Monique, elle sera  
suis certain, une bonne petite fille et elle grandira en sagesse.  
sais que tu sauras l'élever avec courage et honneur. Que plus tard,  
squ'elle sera grande, elle reste digne de son père qui est mort en  
dat.

Pour moi, lorsque nos protecteurs seront partis, je t'appartiens,  
s de mon corps ce que tu voudras, comme je sais que tu aimeras l'avoir  
s de toi. Si la chose est possible, j'aimerais que mon nom soit in-  
it au monument aux morts à Torgny, mais garde moi près de toi à  
anzy.

Surtout, reste avec la tête haute, il vaut mieux mourir en brave et  
Belge que de trahir sa Patrie. Que pas un collaborateur n'assiste  
service pour le repos de mon âme. Si un de ces lâches en avait l'auda-  
je charge mon bataillon de partisans de lui régler son compte.

Je te demande pardon pour toute la peine que je te cause ou que je  
i causée. Oublie tous mes défauts et pardonne-moi.

Je vais communier et assister à la messe pour la dernière fois. Je  
erai pour toi, pour Monique et toute la famille, et j'espère le ciel  
r récompense. Je suis heureux, j'ai confiance, j'ai prié St. Joseph,  
Ste Vierge et Jésus, je partirai dans leurs bras.

J'aurais bien voulu te revoir, te serrer encore une fois dans mes  
s, mais c'est impossible, puis, il vaut mieux que tu ne sois jamais  
ue me voir, ils n'ont même pas pitié d'une femme. Tu auras bien fait  
part dans cette guerre et je suis fier de toi. Nous aurions été

pour toujours, nous serons réunis au ciel et pour toujours.

Ma bien aimée, ma chère petite Monique, il faut que je vous  
quitte, je vous embrasse bien fort et tendrement; Votre mari et Papa

(sé) ALBERT

Dix heures viennent de sonner à la ville de Liège. Mes pensées  
viennent de venir me chercher, il leur faut encore une victime avant  
de partir. Ne pleurez jamais devant l'ennemi, ils sont alors trop heureux.  
L'heure approche, une dernière fois la revoir. Je meurs  
pas sur moi comme ceux qui n'ont pas la foi ni l'espérance. Je meurs  
en chrétien et en soldat. (s) ALBERT  
chérie, soit courageuse dans l'épreuve, console-toi. Je veillerai sur  
toi du haut du ciel. J'ai prié pour toi et pour Monique pour l'amour et  
toute la famille, pendant les trois mois de prison.  
J'avais gardé bon espoir jusqu'à la fin. Je croyais bien te revoir  
dans quelques jours, mais Dieu a décidé de me rappeler à lui. Que sa  
sainte volonté soit faite. Mais mourir pour la Patrie n'est pas du tout  
mourir c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.  
Dans quelques jours, notre beau pays sera libéré. Reprends la vie  
avec courage, tu auras notre petite Monique pour souvenir. Elle est belle  
et gentille, tu auras beaucoup de plaisir avec elle. J'ai ses deux photos devant  
moi, si me semble qu'elle me sourit. Conserve un bon souvenir de moi,  
car je t'ai toujours aimé tendrement et bien que nous ne sommes restés  
que trois ans ensemble, il me semble que nous nous sommes toujours con-  
nus et aimés. Je vais rejoindre mes nombreux camarades à l'endroit où  
j'ai toujours eu le pressentiment c'est à dire à Liège sur un côté de  
la ville, j'avais cette idée depuis l'âge de 8 ou 9 ans environ.  
Après ma condamnation, j'ai eu le bonheur de rester en cellule avec Mr.  
le Doyen de Sibret. Il te dira plus tard la vie que nous avons passée  
ensemble. Après, j'ai encore eu le bonheur d'être avec un autre prisonnier.  
Ils te conseillaient de te demander de bien vouloir continuer avec ma  
famille comme si j'étais encore là, va voir maman lorsque tu peux et  
console-la dans ses vieux jours. Pour notre petite Monique, elle sera  
je sais certain, une bonne petite fille et elle grandira en sagesse.  
Je sais que tu auras l'élèvement avec courage et honneur. Que plus tard,  
lorsqu'elle sera grande, elle reste digne de son père qui est mort en  
soldat.  
Pour moi, lorsque nos protecteurs seront partis, je t'appartiens.  
fais de mon corps ce que tu voudras, comme je sais que tu aimeras l'avoir  
près de toi. Si la chose est possible, j'aimerais que mon nom soit in-  
scrit au monument aux morts à Torigny, mais garde moi près de toi à  
Habay.  
Tout, reste avec la tête haute, il vaut mieux mourir en brave et  
en Belge que de trahir sa Patrie. Que pas un collaborateur n'assiste  
au service pour le repos de mon âme. Si un de ces lâches en avait l'audace  
ce je charge mon bataillon de partisans de lui régler son compte.  
Je te demande pardon pour toute la peine que je te cause ou que je  
t'ai causée. Oublie tous mes débats et pardonne-moi.  
Je vais commander et assister à la messe pour la dernière fois. Je  
prierai pour toi, pour Monique et toute la famille, et j'espère le ciel  
pour récompenser. Je suis heureux, j'ai confiance, j'ai prié St. Joseph,  
la Ste Vierge et Jésus, je partirai dans leurs bras.  
J'aurais bien voulu te revoir, te serrer encore une fois dans mes  
bras, mais c'est impossible, mais il vaut mieux que tu ne sois jamais  
venue me voir, ils n'ont même pas pitié d'une femme. Tu auras bien fait  
de partir dans cette guerre et je suis fier de toi. Nous aurions été  
heureux dans une Belgique libérée, mais puisque le destin est autre,  
inclina-nous devant la volonté de Dieu. Nous ne nous battons pas

Liège, le 13 au 14 août 1944.

Ma bien chère Cécile, ma petite Monique, ma chère Mère, mon cher Papa, mes frères et soeurs, mes beaux-parents, et beaux-frères, neveu, nièce, oncle et tante etc.

Mourir pour ma Patrie n'est pas du tout mourir, c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. J'ai prié le Seigneur d'éloigner ce calice sans que je le boive, mais que sa sainte Volonté se fasse et non la mienne. Un soldat meurt à toute heure.

Gravement blessé sur le front belge, le 24 mai 1940, face à l'ennemi victorieux à ce moment, Dieu m'avait accordé une prolongation afin que je puisse continuer la lutte.

Lorsque la guerre sera finie dans quelques jours, on saura pourquoi je meurs. La lutte que j'ai menée depuis était belle et elle est pour moi aujourd'hui réconfortante, car je vois l'ennemi qui se sauve de partout; les échos de notre victoire se font entendre jusque derrière les murs de ma prison. Je suis heureux de savoir avant de partir que vous resterez Belge.

Cette année, pour le 15 août, fête de la sainte Vierge, je serai près d'elle. J'ai chanté: "J'irai la voir un jour, au ciel dans ma Patrie".

Dans ma jeunesse, c'était le jour de la fête de Marie et nous faisons une offensive à la boîte de petits gâteaux. Cette année, c'est au ciel que je ferai la fête. Surtout, ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas de foi, nous nous reverrons tous au ciel, j'ai prié pour vous tous, je fais le don de ma vie pour que vous soyez tous heureux. Ce n'est rien de mourir lorsque sa vie est bien remplie. J'ai fait mon possible pour la remplir de mon mieux.

Je meurs le coeur content. J'aurais bien voulu rester pour ma chère Cécile, ma petite Monique, Maman, Papa, mes frères, soeur, neveu, nièce. J'aurais voulu vous épargner cette douleur, mais c'est le destin.

Je pense à vous tous, à Maman, de Cécile, Papa et ses frères, sa marraine et toute sa famille, à Monsieur le Doyen qui est venu faire un petit tour dans la même prison que moi. Je pense aussi à tous mes amis, les camarades de la Gendarmerie et tout particulièrement au Capitaine, au Commandant de la brigade d'Etalle et sa famille; les camarades MERTENS, ONGENADEN, LOUPPE, GOFFINET qui probablement a eu une nouvelle naissance: un enfant de la victoire. Tous, je leur souhaite beaucoup de bonheur. Je pense à tous mes compagnons de lutte et particulièrement à Jeanne Dussart qui a partagé avec moi la prison. Et aux grands copains: Iglon, Néron, Titus etc... Tous ont bien mérité de la Patrie et je suis heureux d'être le seul qui paye. J'ai revu mon malheureux camarade Marcel mort à Marbehan. Je pense à tous mes camarades du Canada et d'Angleterre et à Louis, à tous mes camarades de l'armée, à Torgny, Halanzy, Etalle et aux randonnées que nous faisons avec Lucien Gerard. C'est lui qui demain chantera sur ma tombe: "Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie..." Je lui demande lorsque la chose sera possible mon nom figure au monument aux morts à Torgny. Je suis le seul qui soit mort à cette guerre. J'ai une pensée pour tous ceux qui m'ont aidé à Fouches, à Vance, Chantemelle, Etalle, Buzenol etc... Je ne cite pas les noms par prudence. J'ai pensé beaucoup à notre pauvre Gabriel qui depuis 4 ans 1/2 attend la délivrance derrière les barbelés. Il sera bientôt au milieu de vous et comprendra son devoir. Seulement, je lui demande qu'il comprenne qu'un grand soldat reste toujours humain et qu'il se souvienne de la parole de César " de tous les peuples de la Gaule, les belges sont les plus braves".

Je termine en vous embrassant tous de tout coeur.

(s) Albert.

Une dernière fois, bon courage à tous et bons baisers, n'oubliez personne ma bonne petite Cécile, au revoir, bon courage, console-toi, je suis toujours avec toi.

Bons baisers à tous

(s) Albert.

Ma bien-aimée Cécile, Monique, Maman, Papa, Vital et Claire, Henri et Marie, Christian et Annie, Maman et Papa de Cécile, René, Roland, et toute la famille.

Aux plus forts de la famille, je vous recommande particulièrement ma chère Cécile, ma petite Monique et ma pauvre Maman. Restez tous bien unis en souvenir de moi; n'abandonnez pas Cécile, venez lui en aide dans tous ses besoins. Qu'elle reste toujours votre fille et votre soeur.

A cause de mon glorieux passé d'invalidé et de soldat, tu auras droit à la reconnaissance du pays et il ne t'oubliera pas.

J'ai ici un beau chapelet d'argent, c'est un souvenir de Mr. le Doyen de Sibret. Je le donne à Cécile, qu'elle le conserve toujours, j'en récitais six chapelets tous les jours. Il en est de même pour mon livre de messe. Dès que vous pourrez reprenez le mobilier à Etalle et que Cécile le conserve bien tout pour elle, je lui appartiens et tout ce que nous avons. Pour ma bague, Mr. le Doyen te la remettra. Je lui ai dit aussi mes dernières volontés, faites lui savoir ma mort.

J'ai eu aussi comme camarade de prison Mr. le vicaire de Nisramont, il provient de Bertrix, vous les aurez tous deux comme consolateurs après la guerre. Entre vous, restez toujours unis. N'oubliez pas Maman et Papa dans leurs vieux jours et ne les laissez manquer de rien. Qu'ils se consolent, nous nous reverrons tous au ciel, dans notre Patrie.

Je vous ai aimé tous et j'étais heureux chaque fois que je pouvais vous revoir et ma dernière visite à Torgny a été quelques jours avant mon arrestation. C'est dommage que je n'ai pas revu papa pour cette dernière fois. Restez tous bien courageux.

Il est 3h.1/2 du matin. Je viens d'assister à la messe et communier. J'ai encore servi la messe comme dans mon enfance. Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour moi. Conservez un bon souvenir de moi. Je suis très courageux et je ne crains pas. J'attends l'heure avec courage et je sens le réconfort de St. Joseph patron de la bonne mort. La photo de Monique est près de moi, elle me semble heureuse la pauvre petite.

Mon recours en grâce a été rejeté le 3 août 1944. Au moment de mon arrestation, j'avais une somme de environ 4.600 Frs. Que Cécile soit encore très prudente et qu'elle ne se laisse pas démoraliser. C'est un honneur pour elle que toutes les souffrances qu'elle endure depuis trois mois et puis de me perdre dans ces circonstances, mais sois sans crainte, je veillerai sur toi et j'ai offert ma vie pour toi et Monique, pour toute la famille et pour la Belgique. Ils sont nombreux les camarades qui sont morts comme moi. Hélas, ils sont légion, si seulement j'étais le dernier. Une dernière fois, restez unis et aimez Cécile et Monique comme moi-même. Il y a encore des camarades d'Etalle qui ont encore quelques objets de moi, que René fasse son possible pour les avoir et faites en cadeau à Gabriel lorsqu'il reviendra. J'ai souvent pensé à lui pendant mon internement, lui qui se trouve dans un camp depuis 5 ans.

Je termine pour toujours. J'ai comme prêtre pour m'assister un aumônier militaire. En soldats nous nous sommes compris. Je pardonne à mes ennemis afin d'obtenir moi aussi le pardon, c'est la parole de Jésus-Christ, écoutons la. Je vais réciter le chemin de croix et le chapelet et ce sera fini.

Une dernière fois, bons baisers à tous et surtout à Cécile,

(s) Albert.

exp. G. Ravel, M. A. Paul  
239. Rue de l'Industrie  
Halauzzy.

Halauzzy, le 26. 4. 1946.

14/2

0.11

Hist

retourne lettres en annes / Monsieur,  
Après en avoir pris copie pour historique  
donné adresse au C.R. 0.11 pour obtenir  
attestations demandées.

Prevenir 0.11

l'adresse de Ravel et  
qu'elle pourrait  
donner des renseignements  
intéressants cone.

Je réponds à votre lettre du 18  
April dernier, je vous envoie la copie de  
la dernière lettre de mon mari.  
Pouvez vous me la renvoyer  
après en avoir pris connaissance ou  
Copie.

Hist.

Je ne possède plus d'autres exemplaires  
de copie.

Parents, amis et connaissances, en  
ont tous demandé.

Pour le livre dont vous faites  
allusion, je ne puis l'écrire moi-même.  
maint, le temps me fait défaut.

De plus il me faudrait un  
ou une assistant, pouvant m'aider en  
y prêtant son concours.

Plus tard peut être la chose sera  
possible.

Pour l'instant j'habite avec ma  
petite fille, chez mes parents depuis la  
libération 44. Et mes devoirs de maman et

Il est enfant de la maison he me laisse  
que peu de loisir pour me occuper de mes  
affaires de pension etc. ou formalités de  
papiers.

(Géstar.) Pouvez vous me fournir une ou deux  
attestations au nom de, PAUL Albert  
né le 12 de 1911, G. de B. P.A. Secteur d'Etalle.  
Et au nom de RAVET René, Chef de G. de  
B. de P.A. (Ainglon) Secteur Etalle.  
Concernant l'U.N.P.C. (Presse clandestine)  
qui nous réclament les attestations de nos  
fournisseurs ou fournisseurs et tracts etc. etc.  
clandestins.

Je ne puis remplir mes formulaires sans  
des papiers.

Nous recevons "Le Partisan", Front,  
Le soir (grand format) La Libre Belgique,  
La voix des Belges plus photos vendues au  
profit Solidarité F. i. Le sanglier Oudennais...  
Certains venant par "Marcel", Yverbois  
né en mai 1944. par les all.

D'autres par M. Schucider (Franz)  
de Baintiquet etc.

J'attends donc, Monsieur, réponse  
à ce sujet, le plus tôt qu'il vous sera  
possible de me satisfaire.

Veillez agréer, Cher Partisan,  
l'assurance de mes sentiments les  
meilleurs.

C. Ravet Paul  
J. C.

22 mai 1946

C.R.OII/Historique

Madame Vve A. PAUL- RAVET  
233, rue de l'Industrie  
HALANZY  
-----

Madame,

Ci-joint nous vous retournons les dernières lettres de feu votre mari, que vous avez bien voulues nous transmettre afin de nous permettre d'en prendre copie pour notre Historique. Nous vous en remercions.

Afin d'obtenir les attestations demandées par votre lettre du 26 avril écoulé, nous vous prions de vouloir bien vous mettre en contact avec notre Régionale OII dont vous dépendez, Mlle Esther LECLERE, 32, rue de Seymerich à Arlon.

Par même courrier, nous informons cette dernière de se mettre en rapport avec vous.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

P. MARTEAU

Exp. G. Ravet, M. A. Paul  
239. Rue de l'Industrie  
Halauzzy.

Halauzzy, le 26. 4. 1946.

11/12

0.11

Hist

retourné lettres en annes / Monsieur,  
Après en avoir pris copie pour historique  
donné adresse au C. R. 0.11 pour obtenir  
attestations demandées.

Prevenir 0.11

l'adresse  
de Ravet et  
qu'elle pourrait  
donner des renseignements  
interdisant une  
Hist.

Je réponds à votre lettre du 18  
April dernier, je vous envoie la copie de  
la dernière lettre de mon mari.  
Pouvez vous me la renvoyer  
Après en avoir pris connaissance ou  
Copie.

Je ne possède plus d'autres exemplaires  
plais de copie.

Parents, amis et connaissances, en  
ont tous demandé.

Pour le livre dont vous faites  
allusion, je ne puis l'écrire maintenant,  
mais le temps me fait défaut.

De plus il me faudrait un  
ou une assistant, pouvant m'aider en  
y prêtant son concours.

Plus tard peut être la chose sera  
possible.

Pour l'instant j'habite avec ma  
petite fille, chez mes parents depuis la  
libération 44. Et mes devoirs de maman et

Et de enfant de la maison ne me laisse  
que peu de loisir pour m'occuper de mes  
affaires de pension etc. ou formalités de  
papiers.

(Géstar.) Pouvez vous me fournir une ou deux  
attestations au nom de, PAUL Albert  
né le 12 de 1912, G<sup>r</sup>. de B<sup>o</sup>. P.A. Secteur d'Etalle.  
et au nom de RAVET René, Chef de G<sup>r</sup>. du  
B<sup>o</sup>. de P.A. (Quignon) Secteur Etalle.  
Concernant l'U.N.P.C. (Presse clandestine)  
qui nous réclament les attestations de nos  
fournisseurs ou fournisseurs et tracts et p.  
clandestins.

Je ne puis remplir mes formulaires sans  
des papiers.

Nous recevons "Le Partisan", Front,  
Le soir (grand format) La Libre Belgique,  
La voix des Belges plus photos vendues au  
profit Solidarité F. i. "Le sanglier Oudenois"  
Certains venant par "Marcel", "Marbotan"  
né en mai 1944. par les all.

D'autres par M<sup>r</sup>. Schucider (Franz)  
de Bientiquet etc.

J'attends donc, Monsieur, réponse  
à ce sujet, le plus tôt qu'il vous sera  
possible de me satisfaire.

Veillez agréer, Cher Partisan,  
l'assurance de mes sentiments les  
meilleures.

C. Ravet Paul  
J. G.

22 mai 1946

Historique

Esther LECLERE  
32, rue de Seymerich  
ARLON  
-----

. Chère amie,

Nous te prions de vouloir bien te mettre en rapport avec Madame Vve A. PAUL - RAVET, 233, rue de l'Industrie à Halanzy, qui pourrait te donner des renseignements intéressants concernant l'Historique. Cette dame nous a transmis copie des dernières lettres de feu son mari. Elle aura besoin également de certaines attestations.

Voudrais-tu faire le nécessaire ?

Amicalement,

P. MARTEAU

7 mars 1946

Le Comité Directeur de l'Armée Belge des  
Partisans,

ist.Hon./N°19/MM/RA.

aux P.I.

Ministère de la Défense Nationale, CABINET  
Ministère de la Défense Nationale, 2e. Direc-  
tion,

Ministère de la Défense Nationale, Service du  
Personnel Militaire,

OBJET: Proposition pour l'octroi de Distinction Honorifique en faveur  
de Monsieur PAUL Albert

-----  
Conformément aux instructions reçues par le canal du Conseil  
National de la Résistance, le Comité Directeur de l'Armée Belge des  
partisans, propose:

Nom et prénoms : PAUL, Albert

Lieu et date de naissance: Torgny, le 7 juin 1915

Domicile : rue de l'Industrie - HALANZY.

Profession : Maréchal des Logis de Gendarmerie en résidence à Etalle

Grade et position à l'Armée Belge :

Grade reconnu par le Statut de la Résistance: Capitaine

Fonction dans la Résistance : Commandant de Bataillon

Date d'affiliation au groupement : Décembre 1942

Annexer le texte de la citation décernée à l'intéressé.

Le Secrétaire National,

R. ADAM

7 mars 1946

Le Comité Directeur de l'Armée Belge des  
Partisans,  
Dist.Hon./N°19/MM/RA. aux P.I.  
Ministère de la Défense Nationale, CABINET  
Ministère de la Défense Nationale, 2e.Direc-  
tion,  
Ministère de la Défense Nationale, Service du  
Personnel Militaire,

MADA.9

OBJET : Citation à l'Ordre du Jour de l'Armée Belge des Partisans

-----  
Le Comité Directeur de l'Armée Belge des Partisans cite à l'  
Ordre du jour, l'officier

Nom et prénoms : PAUL, Albert

Lieu et date de naissance: Torgny, le 7 juin 1915

Domicile: rue de l'Industrie - HALANZY

Profession: Maréchal des Logis de Gendarmerie

Grade et position à l'Armée Belge:

Grade reconnu par le statut de la Résistance: Capitaine

Fonction dans la Résistance : commandant de Bataillon

Date d'affiliation au groupement : Décembre 1942

Excellent résistant, patriote décidé, il fait partie des premiers éléments ardennais de la Résistance Belge.

Il prend contact avec l'Armée Belge des Partisans et se fait immédiatement remarquer par son courage et son véritable héroïsme. Remarqué de ses responsables, il est promu rapidement au grade de commandant de bataillon.

Sous son commandement, les actions se multiplient et les nazis sentent un réel danger planer sur leurs moyens de transport. Il réalise le sabotage des Usines Lambiotte à Marbehan atteignant par cette action, d'une manière directe, la machine de guerre allemande privant les nazis d'une part importante de charbon de bois et d'alcool à brûler.

La ligne 162 (Namur-Luxembourg) est l'objet de ses principales actions contre les chemins de fer, sabotages qui provoquent des interruptions fréquentes du trafic. De nombreux traîtres sont mis hors d'état de nuire payant de leur vie leur trahison.

Il devait malheureusement tomber aux mains de la gestapo.

Ayant réceptionné un parachutage d'armes la nuit du 16 au 17 mai 1944, il fut repéré et arrêté le 17 mai 1944. La gestapo trouva chez lui un parachutiste anglais et 58 tonnelets d'armes et d'explosifs.

7 mars 1948

Son sort ne faisait pas de doute et, condamné à mort par le Conseil de guerre d'Arlon, il tomba sous les balles du peloton d'exécution le 14 août 1944 à la Citadelle de Liège.

Le Secrétaire National,

R. ADAM

Idem et date de naissance: Torgny, le 7 juin 1915

Nom et prénoms: PAUL, Albert

Domicile: rue de l'Industrie - HALANZY

Profession: Marchand des Logis de Gendarmerie

Grade et position à l'Armée Belge:





Citation proposée spécifiant la date, le lieu et les circonstances du décès en y joignant un extrait de l'acte de décès.

" Par son attitude, PAUL Albert dit "CESAR", honora son nom et le Corps de Gendarmerie belge, forçant même l'admiration de l'ennemi.

Elément de haute valeur il acquit par son activité inlassable et son dévouement, l'estime de ses Chefs et de ses hommes.

Arrêté par l'ennemi le 17 mai 1944, il fut condamné à mort par le Conseil de guerre d'Arlon pour ensuite être transféré à la Citadelle de Liège, où il tomba sous les balles du peloton d'exécution, le 14 août 1944.

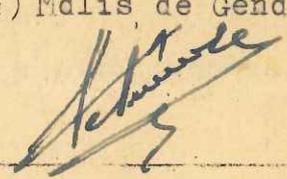
Ci-joint l'extrait d'acte de décès.

Sceau du Groupement  
de Résistance

A Tintigny, le 12 décembre 1945

Le Chef du Groupement de Résistance

Nom (en lettres capitales) SCHNEDER,  
Narcisse (signature) Mdls de Gendarmerie  
à Tintigny.



VU ET APEROUVE

A, le

Sceau de l'Office de la  
Résistance.

Le Chef de l'Office de la Résistance,

A Monsieur  
P. Adame,  
Secrétaire National

---

1347  
Salzburg, le 10. 4. 1946.

Paul Albert  
nom of Cesar.

Monsieur.

Je réponds un peu tardivement  
à votre aimable lettre du 28 mars der-  
nier, lettre concernant la journée du 28  
mars au cours de laquelle, me fut  
remise par les mains de S. A. R. le Prince  
Régent la décoration à titre posthume  
pour feu mon mari.

Veuillez m'excuser, Cher Monsieur  
du retard à vous répondre, je rentre  
et un voyage qui m'a pris quelque  
temps.

Voici donc la date du jour, où  
j'ai reçu la convocation du Régent,  
le 23 mars 1946. Et votre lettre m'est  
arrivée 3 jours après.

Je ne connais pas le texte de l'in-  
vitation, mais si toutefois cela vous est  
nécessaire je puis vous satisfaire volontiers.

Voici le texte de la Citation reçue  
en même temps que la décoration :

# Royaume de Belgique

Le Ministre de la Défense Nationale à l'honneur de faire savoir  
que, par arrêté de S. A. R., le Prince Régent,  
du

La Croix de Chevalier de l'Ordre de  
Léopold avec Palmes et attribution de la Croix de  
Guerre 1940 avec Palmes  
est décernée, à titre posthume,  
à Monsieur PAUL, Albert,

Pour :

" Excellent résistant, patriote décidé, il fait partie des premiers éléments ardennais de la Résistance Belge. Il prend contact avec l'Armée Belge des Partisans et se fait immédiatement remarquer par son courage et son véritable héroïsme. Sous son impulsion, les actions se multiplient et les nazis sentent un réel danger planer sur leurs moyens de transport. Il réalise le sabotage des Usines Lam. Briotte à Harbhan atteignant par cette action, et une manière directe, la machine de guerre allemande privant les nazis d'une part importante de charbon de bois et d'alcool à brûler. La ligne 168 (Haum. Luxembourg) est l'objet de ses principales actions contre les chemins de fer, sabotages qui provoquent des interruptions fréquentes du trafic. De nombreux traités sont mis hors d'état de leur payant de leur vie leur trahison.

Il devait malheureusement tomber aux mains de la Gestapo. Après réception en parachutage et armes la nuit du 16 au 17 mai 1944, il fut repéré et arrêté le 17 mai 1944. La Gestapo trouva chez lui un parachute anglais et 58 douilles d'armes et d'explosif.

Son sort ne faisait pas de doute et, condamné à mort par le Conseil de Guerre d'Arlon, il tomba sous les balles du peloton d'exécution le 14 Août 1944 à la Citadelle de Liège.

## (5) Défaiteux

Vous remarquerez, Monsieur, que le sort de la Citation donne une abréviation du travail de Partisans effectué par mon mari et son B<sup>o</sup>. Certaines dates ne sont pas tout à fait justes.

Mon mari dit "César", faisait partie également de Solidarité F.i. et là nous étions en tête pour la rentrée des vivres, vêtements, argent et vente de presse clandestine, un exemple entre mille : "Le soir, clandestin, le grand soir, vous souvenez-vous ?" fut vendu à exemplaire 1000 f., un de ces "soirs clandestins" fut gardé comme souvenir, mais les allemands le firent, car il était au dépôt d'armes en campagne.

En troisième lieu il fut agent de renseignement au "Service Zéro".

C'est mon frère René dit "Aiglon", réfractaire de la première heure tout comme résistant, agent du "Service M.A.R.C.", et Chef de C<sup>o</sup> du B<sup>o</sup>. César, recherché par l'ennemi depuis début 1943 condamné à mort dans le bois de mon mari et les vaillants partisans, nous fûmes du beau et propre travail pendant l'occupation, de nombreux cas nous rejoignent bien souvent.

Mon foyer fut un ardent brasier de la  
résistance et d'union toute fraternelle.  
Hélas 15 jours avant la libération mon  
mari me fut enlevé, mon frère vint  
toujours avec son groupe le marquis et moi  
même exilée en Ardennes traquée par les  
Allemands sous le feu de leurs mitrailleuses.  
C'est le 12 mai 1944 j'arrivai à fuir  
avec mon enfant dans mes bras après avoir  
songé à faire fuir par la fenêtre de l'é-  
glise dormant sur le jardin, mon frère  
René, un anglais et un canadien, nous  
échappâmes des mains allemandes mais  
William Jones dit "Jacques Lebrun Lenoir",  
fut blessé dans la fuite et refus à 20 m.  
du bois, il fut conduit avec mon mari  
à Gulon.

Je termine, cher Monsieur, car ce serait  
un livre que j'écrirais.

Excusez-moi si je vous importune si  
longuement, mais cela fait du bien par  
fois de raconter des faits de guerre à  
d'autres qui en ont également vécu de  
semblables.

Notons que peut de personnes connaissent  
vraiment notre vie de Partisans jusqu'à  
la fin de la guerre.

Mon frère et moi sommes très touchés de l'at-  
tention que vous nous portez, Monsieur, en retour  
veuillez agréer nos fraternelles salutations.

Mme Marie G. Ralet, V. G. Paul  
233, Rue de l'Industrie, Halanzy  
(Poste de Lux 84.)

C. Ralet  
V. G. Paul

Si vous désirez lire la dernière lettre de  
mon mari, écrite la nuit de l'exécution,  
je puis vous remettre une copie.  
Cette lettre écrite au crayon par lui-même  
me fut remise 4 mois après la mort,  
intéressante et sans avoir été lue certainement.  
Lettre magnifique.

18 avril 1946

Historique

Mme G. RAVET Vve PAUL Albert  
233, rue de l'Industrie  
HALANZY (Luxembourg)

---

Madame,

Nous avons bien reçu votre lettre du 10 crt., et sommes heureux que la citation de feu votre mari soit pour vous un réconfort.

Nous vous remercions pour les précisions que vous nous donnez au sujet de l'activité de votre petit groupe.

Toutefois, pour l'historique de notre glorieux mouvement, il serait souhaitable que vous nous envoieiez ce livre, .. dont vous parlez dans votre lettre. Ce que nous vous demandons, et nous nous en excusons, nous le demandons à tous nos P.A. pour nous permettre d'écrire l'histoire vraie de ces héros qui ont donné leur vie et leur santé pour que vive la Belgique libre et indépendante.

Nous aimerions que vous y joigniez la dernière lettre que votre mari vous a adressée avant son exécution car il nous intéresse particulièrement de faire connaître le climat dans lequel vivaient les meilleurs d'entre nous.

Espérant que ce n'est pas abuser de votre bienveillance, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations partisanses.

P. MARTEAU

422

MINISTERE  
MINISTERIE  
DE LA DEFENSE NATIONALE  
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE  
DIENST van den WEERSTAND

N° du dossier : 24/11816  
N° van het dossier :

Commission de Contrôle  
Controle Commissie

de .....  
van MARCHE-EN-FABRIQUE

Rue ..... n° .....  
straat, n°

à .....  
te MARCHE-EN-FABRIQUE

RECOMMANDE — AANGETEKEND.

Ce document ne prouve pas que la qualité de Résistant Armé est acquise. Elle ne l'est que si aucune opposition n'est formulée dans un délai déterminé.

Seule une ATTESTATION délivrée par l'Office de la Résistance prouve que la qualité de Résistant Armé est définitivement reconnue.

M (Nom) PAUL (Prénoms) Albert  
(Naam) (Voornamen)

rue ..... n° ..... à .....  
straat ..... , r° ..... , te Stalle

Province de Luxembourg  
Provincie

Résistant isolé (1). Membre du Groupement de la Résistance (1) P.A.  
Afzonderlijk Weerstander. Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnaissance de la qualité de résistant armé vous a été — accordée — (1) — refusée — (1) en séance du ..... 24.6 ..... 194...  
zitting van ..... 24.6 ..... 194...  
MARCHE-EN-FABRIQUE

Pour le Président de la Commission,  
Voor de Voorzitter van de Commissie,  
Le Greffier — De Greffier,

T. S. V. P. — D. A. U. B.

Dit document betekent niet dat de hoedanigheid van Gewapenden Weerstander verworven is. Zij is het slechts indien geen enkel verzet aangetekend wordt in een gegeven termijn.

Het afdoend betekenen der hoedanigheid van Gewapenden Weerstander word alleen door een ATTEST door den Dienst van den Weerstand aigeleverd betulgt.

*encore classer  
en commune  
+ fichiers.*

Ministère de la Défense Nationale  
ARMÉE BELGE DES PARTISANS  
Service de Liquidation  
B R U X E L L E S ,

Bruxelles, le 2.3.1953.  
38, rue du Taciturne .

*77816*

Administration Communale  
de  
ETALLE.

Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons l'honneur de vous demander de vouloir  
bien nous faire connaître, le plus rapidement que possible,  
l'adresse actuelle de : Mme.Vve. PAUL Albert, née RAVET Cécile

anciennement domicilié dans votre commune :

En vous remerciant d'avance, nous vous prions  
d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de notre  
considération distinguée .

*RAVET, Cécile Vve PAUL, Albert  
a été rayé d'Etalle avec sa fille  
PAUL, Monique pour HAWANZY  
sur de l'Industrie 233 en date du  
12 octobre 1944*

*(9 Etalle le 9/3/53  
Le Bourgmestre*

*Alb. Adam*



Le Liquidateur National,

*Adam*

R. ADAM.